

## CONVOCATION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 juin 2025 \_\_\_\_\_



\_\_\_\_\_  
Membre du conseil municipal

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à l'Espace Stéphane Grappelli le **24 juin 2025 à 20 heures 15** en séance **ordinaire**, et prie de vouloir bien y assister.

Le Maire,

Michel SCHWEIGHOEFFER

### ORDRE DU JOUR :

#### *Désignation du secrétaire de séance*

-----

- 27/2025 - Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2025
- 28/2025 - Suppression d'un poste d'adjoint au Maire
- 29/2025 - Modification du tableau de l'indemnité de fonctions des élus
- 30/2025 - Modification du tableau des commissions
- 31/2025 - Désignation d'un représentant de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes du pays de Niederbronn-les-Bains
- 32/2025 - Décisions prises par le maire en vertu des délégations accordées par le conseil municipal du 23 juin 2020 complété par délibération du 30 juin 2022 en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales
- 33/2025 - Approbation du Compte Financier Unique (C.F.U.) de l'exercice 2024 – Budget Principal
- 34/2025 - Affectation définitive du résultat de l'exercice 2024 – Budget Principal
- 35/2025 - Approbation du Compte Financier Unique (C.F.U.) de l'exercice 2024 – Budget Assainissement
- 36/2025 - Affectation du résultat de l'exercice 2024 – Budget Assainissement
- 37/2025 - Clôture et suppression du budget annexe assainissement
- 38/2025 - Conclusion d'un emprunt pour le budget SPIC – Installation de panneaux photovoltaïques
- 39/2025 - Approbation du budget primitif 2025 du Service Public Industriel et Commercial d'Energie Renouvelable (SPIC)
- 40/2025 - Détermination de la durée d'amortissement des panneaux photovoltaïques
- 41/2025 - Régularisation foncière rue du Parc

-----

#### *Divers et informations*

*Si vous avez des questions en point divers et informations ou sur les différents points abordés lors de cette séance, merci de bien vouloir nous en informer avant le 23 juin 2025 par mail à l'adresse suivante : [mairie@mertzwiller.fr](mailto:mairie@mertzwiller.fr)*